

## Innovation et sécurité routière

### Pour un partenariat public-privé

#### Sommaire

1

**Innovation et sécurité routière**  
Pour un partenariat public-privé

2-5

**Dossier**  
*La sécurité devient un enjeu majeur pour les politiques publiques en particulier dans le domaine routier. Les innovations proposées dans ce dossier aussi bien d'ordre politique, technique que social en matière de sécurité routière permettent de renforcer le partenariat public-privé.*

6-8

**Bloc-notes**  
Nouvelles Formations Publications Manifestations



« L'impulsion et l'appui apportés par la puissance publique sont relayés par le dynamisme et la créativité des entreprises ».

**Avec ce numéro :**

**INTERMAT 2003**  
du 13 au 17 mai 2003  
Paris-Nord  
Villepinte - France



Les préoccupations de développement durable et d'amélioration de la sécurité collective et notamment de la sécurité routière figurent au premier rang des orientations politiques actuelles en France et à l'international.

Une des interrogations à laquelle nous devons répondre concerne la mobilisation de l'innovation pour répondre à ces enjeux et atteindre les objectifs dans le domaine de la circulation routière.

L'initiative prise par les organisateurs du salon Intermat 2003 d'ouvrir un espace d'échange et d'exposition au secteur de la route nous donne l'occasion de présenter certaines de ces innovations et de les faire connaître au-delà de nos frontières dans le cadre de l'ISTED.

Celles-ci concernent tout à la fois l'information des différents acteurs de la route en temps réel, la mobilisation des entreprises en matière de sécurité routière et de leurs personnels en matière de prévention, l'amélioration des produits de revêtement et d'équipement routier, et l'extension des procédés de recyclage des matériaux routiers permettant de viser à terme l'objectif zéro déchet.

Ces différentes applications ont en commun de s'appuyer sur un partenariat public-privé renforcé, où l'impulsion et l'appui apportés par la puissance publique sont relayés par le dynamisme et la créativité des entreprises.

La demande croissante de coopération internationale peut, avec les adaptations nécessaires aux différents contextes, trouver dans ces quelques exemples et auprès des exposants au salon Intermat 2003 des pistes fructueuses pour l'avenir.

**Yves Robichon,**  
Directeur Adjoint de la sécurité et de la circulation routières



(centres d'information routière, gestionnaires de voiries, forces de l'ordre), autres gestionnaires de réseaux routiers (sociétés concessionnaires d'autoroute, collectivités locales), opérateurs privés de services d'information routière.

Une première expérimentation associant l'ensemble de ces acteurs a été menée en 2001-2002 sur le corridor stratégique nord-sud. 2003 est l'année du déploiement du SDIR sur l'ensemble du territoire national, déploiement salué par la tenue à Paris, les 19 et 20 mars 2003, des Premières Rencontres Nationales de l'Information Routière. ●

(Source : Didier Colin, sous-directeur adjoint exploitation et sécurité de la route, direction de la sécurité et de la circulation routières)

#### Pour plus d'informations :

##### DSCR/METLTM

La Grande Arche, Paroi Sud

92055 La Défense Cedex - France

Tél. : 33 (0)1 40 81 81 14 - Fax : 33 (0)1 40 81 81 99

Mél. : didier.colin@equipement.gouv.fr

Internet : <http://www.equipement.gouv.fr>

## Innovation et sécurité routière

# La prévention du risque routier en entreprise

Le développement considérable des déplacements, notamment routiers, effectués dans le cadre du travail, accroît le risque routier encouru par les travailleurs.

Dans toutes les entreprises, les salariés, mais aussi les artisans et de nombreuses professions libérales passent en effet une partie importante de leur journée de travail au volant d'un véhicule, soit dans le cadre d'une mission à caractère professionnel, soit pour le trajet domicile-travail. De ce fait, parce qu'ils sont usagers de la route, les travailleurs sont quotidiennement confrontés au risque d'accident pour les besoins de leur travail.

1194 personnes sont mortes sur la route en 2001 dans le cadre professionnel. 16 % des tués de la circulation sont donc la conséquence d'accidents routiers du travail (source Sécurité routière – Bilan année 2001).

1337 décès par accident du travail ont été constatés en 2001 parmi les travailleurs salariés, dont 827 suite à un accident de la route, soit 62 % d'entre eux (source CNAMTS<sup>1</sup> – année 2001).

L'insécurité routière constitue aujourd'hui, et de très loin, la première cause des accidents mortels du travail. Ces accidents sont, de plus, beaucoup plus graves que les autres accidents du travail (ils représentent 15 % des journées de travail perdues, soit près de 34 millions d'heures en 2001).

Outre le drame humain que l'accident routier représente auprès des collaborateurs et/ou collègues de travail, il représente également un coût économique et social important pour les entreprises :

- En coûts directs, au niveau de l'augmentation des primes d'assurances de la flotte automobile et des cotisations accidents du travail de la sécurité sociale ;

- Surtout en coûts indirects ou induits (qui représentent deux à trois fois les coûts directs) : incidence de l'absence du salarié, perte commerciale, retards de livraison, répercussion sur le plan psychologique des salariés, altération du climat social, perte provisoire (ou définitive) de compétences. Outre ces coûts difficiles à évaluer à court terme, l'image de l'entreprise peut subir une dégradation.

Cette question de la maîtrise et de la prévention du risque routier en entreprise a constitué depuis plusieurs années un axe de travail important de la part du gouvernement, et le dernier CISR<sup>2</sup> tenu le 18 décembre 2002, sous la présidence du Premier ministre, a fixé des objectifs clairs :

- Développer la prise en compte du risque routier en entreprise en traitant celui-ci comme un risque professionnel et en définissant par accord de branche, les moyens de prévention à mettre en œuvre dans les entreprises ;
- Développer les incitations, notamment financières, pour favoriser la prise en compte de ce risque dans les entreprises ;
- Assurer l'exemplarité des services de l'Etat sur ce thème en inscrivant dans le plan de prévention du risque routier élaboré dans ces services, l'installation d'équipements spécifiques de sécurité sur les nouveaux véhicules, tels le limiteur de vitesse et l'enregistreur du contexte avant l'accident.

L'action de l'Etat (délégation interministérielle à la Sécurité Routière) s'est traduite sous diverses formes :

- Un partenariat institutionnel avec la CNAMTS, concrétisé par une convention et l'élaboration de programmes d'actions ;
- Un partenariat étroit avec les assurances, prescripteurs de prévention auprès de leurs entreprises clientes, dans le cadre notamment de la convention nationale Etat-assurances ;
- Un partenariat également avec le GP2R, groupement des préventeurs du risque routier, regroupant des sociétés oeuvrant dans ce domaine de la prévention ;
- La signature de chartes nationales avec des grandes entreprises ou fédérations d'entreprises, supposant l'engagement de celles-ci de réduire leur sinistralité et les incitant à se regrouper au sein d'une association PSRE<sup>3</sup> (association pour la promotion de la sécurité routière en entreprise) dont le but est de favoriser les échanges d'expérience entre elles.

La démarche d'élaboration d'un plan de prévention du risque routier dans une entreprise, qu'elle soit privée, publique ou bien une administration, est une démarche globale qui suppose :

Une équipe de travail motivée et informée, impliquant les acteurs concernés de l'entreprise (direction, responsable des ressources humaines, chargé de sécurité, responsable du parc des véhicules, médecin du travail, CHSCT<sup>4</sup>, délégués du personnel) ;

L'affichage de la volonté de la direction de prendre en charge la prévention de ce risque, au même titre que les autres risques professionnels ;

Une adhésion du personnel au projet.

Elle doit comprendre les principales étapes suivantes :

- L'établissement d'un diagnostic préalable comprenant un état des lieux des déplacements routiers, l'analyse des accidents de mission et de trajet des dernières années, l'évaluation des conséquences économiques pour l'entreprise, l'analyse des conditions réelles de conduite, et l'analyse de la gestion des déplacements.
- La mise en place d'un plan d'actions ciblé, en cohérence avec ce diagnostic, visant de nombreux domaines, tels que : le management et la communication interne à l'entreprise, l'organisation des déplacements, le perfectionnement des conducteurs, la maintenance et l'équipement des véhicules, les



Le risque routier est un enjeu d'entreprise.

trajets domicile-travail, l'accès de l'entreprise et le parking, les relations avec les clients et avec les fournisseurs, ...

- Le suivi et l'évaluation du programme en mettant en place des indicateurs pertinents et en intégrant ces actions sécurité routière dans la démarche préventive au quotidien. ●

(Source : Michel Martineau, chargé de mission des partenariats nationaux, direction de la sécurité et de la circulation routières/sous direction de l'action interministérielle)

Pour plus d'informations :

**DSCR/METLTM**

La Grande Arche, Paroi Sud

92055 La Défense Cedex - France

Tél. : 33 (0)1 40 81 81 73 - Fax : 33 (0)1 40 81 81 00

Mél. : michel.martineau@equipement.gouv.fr

Internet : <http://www.equipement.gouv.fr>

1 CNAMTS : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

2 CISR : Comité interministériel de la sécurité routière

3 PSRE : Association pour la Promotion de la Sécurité Routière en Entreprise

4 CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

## Innovation et sécurité routière

# La sécurité routière : un enjeu majeur pour le groupe Colas

Le groupe Colas, leader mondial de la construction et de l'entretien des routes, est fortement engagé dans la lutte contre l'insécurité routière. Sa politique d'innovation dans les produits et équipements de sécurité élargit régulièrement la gamme des outils à la disposition des donneurs d'ordres. Moins connues peut-être sont ses nouvelles offres dans le domaine des services liés à la sécurité routière. Par ailleurs, le Groupe conduit depuis plusieurs années une politique active de prévention à destination de ses propres collaborateurs. Toutes ces actions s'inscrivent dans la démarche globale et citoyenne du Groupe en faveur de la sécurité, tant de ses collaborateurs que des tiers.

### Des produits et des équipements innovants

Avec la qualité et avec l'environnement, la sécurité constitue un axe fort de la politique de recherche-développement du groupe Colas. L'innovation est continue dans le domaine des revêtements de chaussée et des équipements de sécurité. Parmi les plus récentes illustrations, on peut citer :

- Le revêtement coloré Colclair®, dans sa version Tunnel, qui augmente considérablement les contrastes et l'efficacité de l'éclairage ;
- Le revêtement à haute adhérence Colgrip®, capable de réduire de 30 à 50% les distances de freinage ;
- Les dispositifs d'extrémités de files et d'atténuateurs de chocs ;
- Les protections modulaires temporaires, définitives ou mixtes, et la machine de transposition simplifiée pour les blocs modulaires temporaires ;
- L'interrupteur de terre-plein central (ITPC), lauréat d'un concours lancé par l'ASFA (Association des sociétés françaises d'autoroutes) et la DSCR (Direction de la sécurité et de la circulation routières), dont cinq exemplaires ont été vendus en France et plus de 200 à l'étranger ;
- Les panneaux à message variable à visibilité accrue ;
- Les produits de marquage au sol visibles de nuit par temps de pluie.

### De nouveaux services

L'évolution de la demande de ses clients conduit aujourd'hui le groupe Colas à dépasser son activité de développeur et de fabricant de produits ou d'équipements, pour assurer aussi une sorte de "service après-vente". Ainsi notamment, dans le domaine de la signalisation de chantier, le Groupe se voit désormais confier des tâches complètes de gestion des chantiers sous circulation : pré-signalisation, signalisation, balisage lourd et suivi des installations. De même, dans le domaine des interventions d'urgence, une agence de Somaro, filiale de signalisation du Groupe, a mis en place un service innovant appelé "Ligne S", ligne téléphonique où les clients sont assurés de trouver un correspondant 7 jours sur 7, 24 h sur 24, qui veillera à ce qu'une réponse soit apportée, dans les délais convenus, aux situations d'urgence, voire de crise, rencontrées sur leur réseau routier ou autoroutier.

Ces offres n'ont pu être développées et les responsabilités correspondantes assumées que grâce à la forte culture de service du personnel des filiales concernées.

### Une politique active de prévention

Le groupe Colas œuvre inlassablement, depuis de nombreuses années, pour améliorer la prévention des accidents du travail sur ses 90 000 chantiers annuels. Toutes les démarches qualité qu'il développe comportent un volet sécurité. Or un accident mortel du travail sur deux est un accident de la route, ce qui justifie l'accent mis sur la prévention routière.

En 1997, le groupe Colas signait, avec la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière, une charte sécurité routière, où il s'engageait à réduire de 25% en 3 ans le nombre d'accidents de la route impliquant la responsabilité de collaborateurs. En 2001, la charte était reconduite, avec pour nouvel objectif de diminuer encore ce nombre de 5% sur 3 ans. Ces objectifs ont été dépassés : en 5 ans, les accidents de la route chez Colas ont diminué de 33%, alors même que le parc de véhicules et d'engins de chantier augmentait de 43% sur la même période. Ces résultats ont pu être atteints par la mise en œuvre d'un programme d'action et de prévention sur le terrain, assorti d'un système d'émulation, incitant filiales et établissements à multiplier les initiatives. Concrètement, il s'agit d'actions de formation et de sensibilisation de tous les instants (formation à la conduite sûre, formation de secouristes, organisation de quarts d'heure sécurité, audits de conduite, entraînements sur logiciels de simulation, démonstrations en partenariat avec la gendarmerie, distribution d'éthylotests, etc.), démultipliées par l'échange des expériences et la recherche des meilleures pratiques, et adaptées, au plan international, au contexte local.

« Nous devons développer chez Colas une éthique de la responsabilité individuelle au volant, déclarait récemment

*Dispositif ITPC installé sur l'autoroute A21 (Italie).*



Alain Dupont, Pdg de Colas, devant 350 collaborateurs "Relais sécurité routière" réunis en convention, car la route ne doit pas être un lieu où l'on tue, mais un lieu de vie. » ●

(Source : Michel Démarre, conseiller du président pour les affaires internationales, Colas)

#### Pour plus d'informations :

##### Colas

7, place René Clair – 92653 Boulogne Billancourt – France

Tél. : 33 (0)1 47 61 73 96 – Fax : 33 (0)1 47 61 74 51

Mél. : demarre@siege.colas.fr

Internet : <http://www.colas.fr>

### Innovation et sécurité routière

## Recyclage à froid/ recyclage à chaud : techniques d'avenir pour la route

La construction routière est une grande consommatrice en granulats de qualité. Leur utilisation doit être optimisée pour trois raisons essentielles : la ressource n'est pas inépuisable, les contraintes environnementales deviennent de plus en plus strictes tant dans le domaine de l'ouverture que de l'exploitation des carrières, la mise en décharge des déchets est de plus en plus réglementée et le coût très élevé.

A l'analyse du problème, on constate que la plus grosse ressource en granulats de bonne qualité est la route elle-même. Il est donc nécessaire dans un souci d'un développement durable, d'exploiter cette ressource de façon judicieuse. Les techniques de recyclage des matériaux à froid et à chaud répondent bien à cet objectif et méritent donc d'être développées fortement dans l'industrie routière.

#### Le recyclage des matériaux à froid

Ce procédé peut être utilisé pour tous les types de structures existantes : chaussées souples, chaussées bitumineuses, chaussées semi-rigides et chaussées en béton de ciment.

Il existe deux possibilités différentes pour recycler une chaussée existante :

- Le traitement en centrale

Après démolition du matériau existant par fraisage, ce dernier est traité en centrale afin d'en améliorer ses caractéristiques mécaniques par correction de la granularité et par l'ajout d'additifs et de liants d'apport. Cette technique permet d'assurer une très bonne régularité des performances prévues lors des études en laboratoire, par la maîtrise des paramètres lors de la fabrication en centrale.

- Le traitement en place

L'objectif est de recréer, à partir d'une chaussée ancienne et dégradée, une structure stable et homogène. Elle consiste à traiter en place les matériaux existants avec apport éventuel de matériaux complémentaires ; on réalise ainsi une nouvelle assise de chaussée. Cette technique nécessite toutefois certaines précautions qui conditionnent sa réussite.

Pour ces deux techniques, le traitement des matériaux s'effectue avec des liants de type hydraulique ou de type hydrocarboné. Des liants mixtes ont vu le jour ces dernières années qui allient les avantages des liants précédents sans leurs inconvénients.

#### Le recyclage des matériaux à chaud

Le procédé consiste généralement à réutiliser les anciennes couches de surface en enrobés dont les caractéristiques se trouvent dégradées sous l'effet, soit du trafic, soit du vieillissement du bitume ou lorsqu'on observe un décollement de couches.

Là aussi, deux systèmes permettent de recycler à chaud ces couches d'enrobés :

- Le traitement en centrale fixe ou mobile après démolition par fraisage des matériaux en place

L'enrobé, après avoir été fraisé, est transporté sur l'aire de stockage de la centrale où après granulation et criblage, les fraissats sont incorporés suivant un taux variable dans la centrale d'enrobés.

La qualité du produit obtenu est identique à celui du produit neuf.

Le taux de recyclage est de l'ordre de 10 à 25 % pour les centrales traditionnelles et de 20 à 35 % pour les centrales TSE (tambour, sécheur, enrobeur). Il est très important de mener l'étude de formulation avec la plus grande rigueur possible afin d'optimiser la composition granulométrique du mélange et le dosage optimal en liant régénérant.

- Le traitement en place à l'aide d'ateliers multifonctions. On distingue trois procédés :

Le *thermoreprofilage* consiste en une remise au profil d'une chaussée bitumineuse déformée ou avec des caractéristiques de surface médiocres, par chauffage, scarification, mise en forme et recompactage sans enlèvement ni apport d'enrobés neufs.

Le *thermorégénération* est une remise au profil d'une chaussée bitumineuse déformée ou avec des caractéristiques de surface médiocres, avec enlèvement des matériaux par chauffage scarification du revêtement sur une épaisseur plus importante et mise en place d'une couche d'enrobés neufs.

Le *thermorecyclage* consiste à recycler les enrobés en place par chauffage, scarification du revêtement, malaxage avec les apports et les correctifs nécessaire et remis en œuvre du mélange. C'est le seul procédé qui permet de réutiliser totalement l'enrobé vieilli. Les matériels utilisés aujourd'hui sont très performants et permettent de traiter tous les types d'enrobés même les drainants et ce, avec de bons résultats.

Les différentes techniques de recyclage utilisées aujourd'hui dans le domaine routier ont atteint un niveau de qualité pratiquement identique à celui des techniques neuves lorsque les études préalables sont bien menées et que le choix de la technique est fait en fonction de critères techniques pertinents. Elles permettront ainsi d'atteindre l'objectif ambitieux qui a été fixé dans le domaine routier, à savoir le "zéro dépôt". ●

(Source : Yves Guidoux, directeur d'études, service d'études techniques des routes et autoroutes)

#### Pour plus d'informations :

##### Setra

46, avenue Aristide Briand - BP 100

92225 Bagneux Cedex - France

Tél. : 33 (0)1 46 11 34 67 - Fax : 33 (0)1 46 11 35 43

Mél. : yves.guidoux@equipement.gouv.fr

Internet : <http://www.setra.equipement.gouv.fr>

Le recyclage à chaud.



Le recyclage à froid.



### CDI: DÉPART ET REMPLACEMENT D'ANNE-FRANÇOISE COLAU

Anne-Françoise Colau, bibliothécaire au centre de documentation et d'information « Villes en Développement », a pris sa retraite le 28 février 2003. Après 7 années passées dans le secteur privé, elle intègre le SMUH (Secrétariat des Missions d'Urbanisme et d'Habitat) devenu l'Agence de Coopération et d'Aménagement (ACA), en 1972, d'abord comme cartographe puis comme documentaliste en 1983. Depuis 1988, l'Isted et ses

partenaires ont bénéficié de ses compétences et de la qualité de ses relations humaines. Elle sera remplacée par Elodie Lew, documentaliste-rédactrice, à compter du 1er avril 2003.

#### ► Contact :

Isted / Villes en développement  
La Grande Arche  
92055 La Défense Cedex  
France  
Tél. : 33 (0)1 40 81 15 65  
Fax : 33 (0)1 40 81 15 99  
Mél. :  
marie-julie.dupont@i-carre.net  
Internet : <http://www.isted.com>



Xavier Crépin (à gauche), Anne-Françoise Colau et Guy Poirier.

### PÔLE ROUTE: DÉPART DE GUY POIRIER

En poste à l'Isted depuis 1997, Guy Poirier a été adjoint du pôle « Route », puis chargé du pôle « Route » depuis le départ de Jean-Philippe Lanet. A partir de début mars, il sera en poste à Madagascar comme conseiller en matière d'entretien routier au Ministère malgache des Travaux publics. Armand Der Stepanian, ITPE, précédemment au ministère de la Justice lui succède comme adjoint du pôle « Route ».

#### ► Contact :

Isted  
Armand Der Stepanian  
adjoint du pôle "Route"  
La Grande Arche, Paroi Sud  
92055 La Défense Cedex  
France  
Tél. : 33 (0)1 40 81 78 05  
Fax : 33 (0)1 40 81 78 07  
Mél. : [gpoirier@isted.com](mailto:gpoirier@isted.com)  
Internet : <http://www.isted.com>

### ANNIVERSAIRE DE L'ISTED

A l'occasion du 21ème anniversaire de l'Isted et du départ en retraite de Jean Smagge, ancien président de l'Isted, Xavier Crépin, délégué général a réuni autour du nouveau président Jean-Didier Blanchet et de son équipe ses principaux partenaires et amis. A cette occasion

Jean-Didier Blanchet a présenté les nouvelles orientations de l'Isted qui répondent à trois objectifs principaux :

- Rendre accessible les territoires et les services, dans le domaine des routes, des transports, des villes ;
- Assurer la sécurité des biens et des personnes ;
- Promouvoir l'intégration régionale.

La stratégie d'action est basée sur l'élargissement : géographique, sectoriel et institutionnel.

Les zones de concentration géographique se dégagent en fonction des priorités sectorielles de l'Isted :

- Les transports : Zone au Sud du Sahara, Europe centrale et orientale et bassin méditerranéen,
- Les routes : Afrique du Nord, et au Sud du Sahara, Europe Centrale et Asie,
- Les villes : Afrique, Asie du Sud-Est, Bassin méditerranéen, Caraïbes et Amérique Latine.

Pour l'élargissement sectoriel, il concerne plus particulièrement le tourisme, l'aviation civile et les risques environnementaux.

L'élargissement institutionnel porte sur trois nouvelles orientations :

- Veille sur les appels à propositions européens ;
- Organisation d'une collaboration avec les collectivités territoriales dans le cadre de la coopération décentralisée ;
- Renforcement des activités avec les ministères de l'Équipement, des Affaires étrangères et de la Recherche, ainsi que de l'Écologie et de l'Industrie.

Les compétences à l'Isted seront partagées entre public et privé, pour répondre aux attentes de ses membres et partenaires et à l'évolution du contexte de la coopération internationale. Les modalités d'intervention de l'Isted, fondées sur la subsidiarité, la transparence et le partenariat seront enrichies par la mutualisation et l'association avec certains membres, dans un intérêt commun.



Monsieur Smagge et son épouse.



De nombreux partenaires et amis étaient présents.

### SOGREAH: NOUVEAU MEMBRE DE L'ISTED

Sogreah est un groupe de consultants spécialisé dans l'aménagement et l'environnement sur les missions suivantes :

- Conseil, diagnostic et expertises ;
- Etudes préalables ;
- Conception ;
- Maîtrise d'œuvre ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Laboratoire ;
- Formation.

Pour en savoir plus sur les membres de l'Isted, vous pouvez consulter le site internet de l'institut à l'adresse suivante : <http://www.isted.com>

#### ► Contact :

Sogreah  
6, rue de Lorraine  
38130 Echirolles  
France  
Tél. : 33 (0)4 76 33 40 00  
Fax : 33 (0)4 76 33 42 91  
Mél. : [ead@sogreah.fr](mailto:ead@sogreah.fr)  
Internet : <http://www.sogreah.fr>

### NOUVEAU SITE POUR LA DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES



Ce nouveau site présente le champ d'activité et les missions de la direction des Transports terrestres, en déclinant le transport dans toutes ses dimensions.

Il s'adresse au grand public, aux professionnels, aux

collectivités locales et aux étudiants.

Le site est organisé par cibles et grands domaines d'activité. Cinq rubriques déclinent les principaux thèmes :

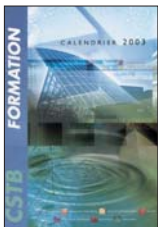
- transport de voyageurs ;
- transport de marchandises ;
- social transport ;
- transport en Europe et dans le monde ;
- transport dans l'économie, l'énergie et l'environnement.

► **Contact :**

DTT/METLTM  
La Grande Arche, Paroi Sud  
92055 La Défense Cedex  
France  
Tél. : 33 (0) 1 40 81 13 65  
Mél. : transports.internet@equipement.gouv.fr  
Internet : <http://www.transports.equipement.gouv.fr>

## Formations

### CSTB : FORMATION 2003



Le CSTB Formation (centre scientifique et technique du bâtiment) a édité le calendrier 2003 de ses stages. Il propose 50 sessions enrichies de 10 nouveaux stages dans les domaines suivants : produits et techniques, pathologie et rénovation, réglementation et normalisation, acoustique, qualité, environnement et santé, simulation.

► **Contact :**

CSTB Formation  
Hélène Andrault, responsable  
4, avenue du Recteur Poincaré  
75782 Paris Cedex 16  
France  
Tél. : 33 (0)1 40 50 29 70  
Fax : 33 (0)1 40 50 29 53  
Mél. : [cstb-formation@cstb.fr](mailto:cstb-formation@cstb.fr)  
Internet : <http://www.cstb.fr>

## Publications

### PROGRAMME DE TRAVAIL DU PREDIT 3 : LES ACTIONS 2002 – 2006



Le Predit est un programme interministériel de recherche et d'innovation dans les transports terrestres. Plate-forme ouverte à une grande diversité d'acteurs, il génère des coopérations entre secteur public et secteur privé, initiatives régionales, nationales et européennes. Le programme de travail du Predit 3, publié le 26 février dernier, a été présenté lors d'un point presse en présence de Maxime Bono, député-maire de La Rochelle et président du Predit 3. Ce programme expose les objectifs et les priorités de recherche pour les cinq années du programme, et les modalités de sa mise en œuvre. Il est destiné à informer un large public et à susciter le concours des entreprises, centre de recherche collectivités territoriales, etc. qui s'impliquent dans ce secteur. Sa publication marque l'aboutissement d'une année de travail qui a permis, dans le même temps, de lancer les premières actions : huit appels à propositions désormais clos, 600 propositions examinées, 200 projets d'ores et déjà labellisés, quatre autres appels en cours.

La troisième édition du Predit (2002 – 2006) doit répondre à trois objectifs de politique publique :

assurer la mobilité durable des personnes et des biens, accroître la sécurité des systèmes de transport, améliorer l'environnement et contribuer aux objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

► **Contact :**

Secrétariat permanent du Predit  
Tour Pascal B  
92055 La Défense Cedex  
France  
Tél. : 33 (0)1 40 81 14 17  
Fax : 33 (0)1 40 81 15 22  
Mél. : [predit@equipement.gouv.fr](mailto:predit@equipement.gouv.fr)  
Internet : <http://www.predit.prd.fr>

### SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET GESTION DURABLE DE L'EAU



Ce document, réalisé dans la perspective du troisième Forum Mondial sur l'Eau à Kyoto en mars 2003, est le résultat d'un partenariat entre l'Isted, le Crnig (Centre national d'information géographique) et la Drast (Direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques). Ce recueil présente des réalisations concrètes d'expériences françaises dans le domaine des systèmes d'information géographique appliqués à la gestion de l'eau. Cette publication a vocation à être diffusée largement aux partenaires étrangers car il est un outil de promotion du savoir-faire français dans le domaine.

► **Contact :**

Isted  
Veronica Rengifo  
chargée de mission  
La Grande Arche, Paroi Sud  
92055 La Défense Cedex  
France  
Tél. : 33 (0)1 40 81 24 83  
Fax : 33 (0)1 40 81 78 07  
Mél. : [vrengifo@isted.com](mailto:vrengifo@isted.com)  
Internet : <http://www.isted.com>

### VILLES EN DÉVELOPPEMENT

Le dernier bulletin *Villes en développement*, est consacré aux « Villes et nouvelles technologies de

l'information et de la communication ». L'éditorial de ce numéro signé par Jean-Pierre Dufay, vice-président du pôle « Ville » de l'Isted, porte sur le développement des N.T.I.C. : facteur d'exclusion ou d'intégration pour le développement humain. Quatre articles composent ce numéro :

- Le rôle du Partenariat pour le Développement Municipal dans la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les collectivités locales africaines.
- L'information géographique, nouvel enjeu stratégique.
- Technologies de l'information et de la communication et développement.
- Coopération décentralisée Lille Métropole-Rio de Janeiro : les nouvelles technologies au service de l'économie solidaire et de la gestion de l'environnement.



► **Contact :**

Villes en Développement  
Christiane Rebel  
La Grande Arche, Paroi Sud  
92055 La Défense Cedex  
France  
Tél. : 33 (0)1 40 81 15 74  
Fax : 33 (0)1 40 81 15 99  
Mél. : [crebel@isted.com](mailto:crebel@isted.com)  
Internet : <http://www.isted.com>

### SEFI 2002 LES ENTREPRENEURS FRANÇAIS INTERNATIONAUX

La plaquette annuelle des entreprises membres du SEFI, qui regroupe les 13 principaux intervenants français à l'international dans le secteur de la construction et des infrastructures, vient de paraître. La première partie de cette brochure est consacrée aux thématiques telles que l'environnement et le développement durable, l'éthique et l'esprit d'innovation. Les questions

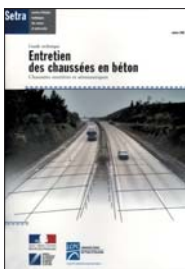
du partenariat public-privé y sont également abordées. La seconde partie est consacrée à une présentation détaillée des entreprises du SEFI. L'ensemble du document sera prochainement accessible à partir du site du SEFI.



► **Contact :**

SEFI  
10, rue Washington  
75008 Paris  
France  
Tél. : 33 (0)1 58 56 44 00  
Fax : 33 (0)1 58 56 44 19  
Mél. : sefi@sefifrance.fr  
Internet : http://www.sefifrance.fr

**GUIDE TECHNIQUE  
ENTRETIEN DES CHAUSSÉES  
EN BÉTON**



Le SETRA vient de publier un guide technique d'entretien des chaussées en béton, chaussées routières et aéronautiques.

Ce guide présente la méthodologie à suivre en vue de la définition des travaux d'entretien et de réhabilitation d'une chaussée routière ou aéronautique en béton.

Il comprend :

- Un historique des chaussées en béton en France ;
- Un recensement des dégradations caractéristiques des chaussées rigides et de leurs causes présumées ;
- Un inventaire des mesures à pratiquer selon leur périodicité ;
- Les solutions de travaux à prévoir ;
- Une description sommaire des appareils de mesure et des techniques d'entretien.

► **Contact :**

Setra  
46, avenue Aristide Briand  
BP 100  
92225 Bagneux Cedex  
France  
Tél. : 33 (0)1 46 11 31 53  
Fax : 33 (0)1 46 11 33 55  
Internet : http://www.setra.equipement.gouv.fr



**INTERMAT 2003 :  
LE RENDEZ-VOUS MONDIAL  
DES PROFESSIONNELS  
DE LA CONSTRUCTION**



Intermat, exposition internationale de matériels et techniques pour les travaux publics et le bâtiment, ouvrira ses portes du 13 au 17 mai prochain à Paris-Nord Villepinte.

Intermat 2003 regroupe :

- 320 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition ;
- 1 500 exposants dont 80% d'internationaux, originaires de 35 pays ;
- 7 pavillons nationaux : Finlande - Chine - Espagne - Etats-unis - Italie - Grande-Bretagne - Corée ;
- Une offre variée et complète des secteurs du terrassement, levage, route, composants et accessoires, sondage forage, concassage, béton, bâtiment-échafaudages-coffrage, traitement des matériaux, services, informatique, nouvelles technologies ...

Deux secteurs seront à l'honneur :

- La route : halls 3 et 4. Avec l'ensemble des entreprises de la filière (construction, maintenance, signalisation, viabilité hivernale ...) et un « Village Route » qui accueillera un cycle de conférences sur des problématiques technologiques,

économiques, environnementales pendant toute la durée du salon.

- L'environnement appliqué au BTP : halls 3 et 4 avec un « Village Environnement » présentant l'ensemble des équipements, solutions en terme de recyclage, de prévention des pollutions. Des conférences traitant des contraintes environnementales pesant sur les entrepreneurs du BTP et des solutions qui s'offrent à eux.

Intermat 2003 : des développements importants

- Le bâtiment : hall 5A, avec MECABAT, une animation dédiée à la mécanisation des petits et moyens chantiers : une exposition, un mur d'images, un cycle de conférences mettront la santé, la sécurité des hommes sur le chantier au cœur du sujet.
- La location : hall 6 avec l'ensemble de la filière location présente. De l'offre des PME/PMI à celle des « full-liners » et des majors de la location.
- Le béton : hall 5A et extérieur du hall 4 avec toute l'offre béton : béton prêt à l'emploi et béton préfabriqué.

Avec une zone de démonstration de 30 000 m<sup>2</sup>, les matériels de terrassement, de levage, de manutention seront en situation réelle de chantier.

A l'occasion d'Intermat 2003, l'Isted disposera d'un stand situé à l'entrée du hall 4 (4AO14) dédié à la présentation de ses activités et à l'accueil de ses membres.

► **Contact :**

Intermat  
1, rue du Parc  
92593 Levallois-Perret Cedex  
France  
Tél. : 33 (0)1 58 07 18 10  
Fax : 33 (0)1 49 68 54 75  
Mél. : intermat@intermat.fr  
Internet : http://www.intermat.fr

► **Contact :**

Isted  
Rebecca Lattes  
La Grande Arche Sud  
92055 La Défense Cedex  
France  
Tél. : 33 (0)1 40 81 24 87  
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31  
Mél. : stephanie.de-sa-rego@i-carre.net  
Internet : http://www.isted.com

L'Isted, association à but non lucratif, est une plate-forme de réflexion, d'information et d'action au service de ses membres publics et privés dans les secteurs de l'équipement, des transports, de l'aménagement et de l'environnement. Il contribue à leur action internationale, à la valorisation du savoir-faire français dans le monde et à la mise en œuvre de programmes internationaux avec les responsables des pays tiers.

**Organismes membres de l'Isted**

- AdP
- APPIA
- ASFA
- BCEOM
- BIDIM GEOSYNTHETICS S.A.
- CERTU
- CETU
- CIEC
- CITÉS UNIES FRANCE
- CMTF-MAUGUIN
- CNPS
- CNR
- COFIROUTE
- COLAS
- CTA
- DEMETER TECHNOLOGIES (MALET)
- DEXIA Crédit local
- EGIS PORTS – SOFREMER
- ENPC
- ENTPE
- EPA SÉNART
- EUROVIA BÉTON
- EUROVIA MANAGEMENT
- FORMEQUIP-AITPE
- GEOEXPERT
- GIE VILLES NOUVELLES
- GROUPE HUIT
- IAURIF
- ICEA
- IED
- IGN FRANCE INTERNATIONAL
- INGÉROP
- INRETS
- IRD (EX-ORSTOM)
- JEAN LEFEBVRE
- LCPC
- OIEAU
- PORT AUTONOME DE DUNKERQUE
- PORT AUTONOME DE LA GUADELOUPE
- PORT AUTONOME DE MARSEILLE
- PORT AUTONOME DE PARIS
- PORT AUTONOME DU HAVRE
- PUCA
- RATP
- RESEAU DES CETE
- ROCK
- SCETAUROUTE (GROUPE EGIS)
- SECMAIR
- SEFI
- SER
- SETRA
- SNCF INTERNATIONAL
- SOGREAH
- STERELA
- SYSTRA
- TAD AGENCE
- USIRF-SFERB
- MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
- MINISTÈRE DE LA RECHERCHE
- DATAR

**La Lettre**

Directeur de la publication :

Jean-Didier Blanchet,  
président de l'Isted.

Rédacteur en chef :

Xavier Crépin, délégué général de l'Isted.

Chargée d'édition :

Anne Baron.

Création, mise en page et réalisation :

Louma Productions  
34150 Aniane

Isted

La Grande Arche, Paroi Sud  
92055 La Défense Cedex France

Tél. : 33 (0)1 40 81 24 06

Fax : 33 (0)1 40 81 23 31

Mél. : isted@i-carre.net

Adresse Internet : http://www.isted.com

**ISTED**